

Calendrier des Devoirs Surveillés2 du 1^{er} semestre

1^{ERE} ANNEE LICENCE Informatique de Gestion

		1^{ere} Année Licence Informatique de Gestion (LIG)
MERCREDI 15/12/2021	09h00 à 10h00	Développement personnel ELLOUZE Sandra
	11h00 à 12h00	I.H.M LOUATI RACHED
JEUDI 16/12/2021	09h00 à 10h00	Business communication (Anglais) DEROUICHE Dalenda
	11h00 à 12h00	Programmation Événementielle Sallemi nada
	Voir affichage	Compétences Numériques « C2I » HAMED ADEL

Extrait du Règlement des Examens :

- 1. Il est obligatoire de présenter la CIN et l' Attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- 2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- 3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn ;**
- 4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

DEVOIR surveillé1 : Compétences Numériques

« C2I »

1^{ère} L.IG

<i>Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Groupe</i>	<i>Salle</i>
JEUDI 16/12/2021	12H00	1	C1
		2	C2I
	13H00	3	C1
		4	C2I
	14H00	5	C1
		6	C2I
	15H00	7	C1
		8	C2I
		DEROGATAIRE	C1

Extrait du Règlement des Examens :

- 1. Il est obligatoire de présenter la CIN et l' Attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- 2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- 3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn ;**
- 4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

Calendrier des Devoirs Surveillés2 *du 1^{er} semestre* **2^{EME} ANNEE LICENCE**

		2 ^{eme} Année E-Business	2 ^{eme} Année Sciences de Gestion	2 ^{eme} Année Sciences de Comptable	2 ^{eme} Année Sciences Economiques
MARDI 14/12/2021	11H30 à 12h30	Théorie de graphes et optimisation BEN AZZOUNA NADIA			
	13h30 à 14h30	Projet professionnel personnel(PPP) JEDIDI INES			
MERCREDI 15/12/2021	09H00 à 10H00	Programmation OO KOOLI ANIS			Les métiers de l'économiste Ghribi Dhouha
	11h00 à 12h00	Certification MTA data base fondamentals TRABELSI EMNA			
JEUDI 16/12/2021	09h00 à 10h00	Marketing digital AYARI NAJET		Conférences autour des métiers du professionnel de la comptabilité1 BACCOURI MOUNA	Conférences carrières BEN OTHMAN MOUNA
	11h00 à 12h00	Ethique et lois des IT GAMMAR SARRA	Conférences autour des métiers de Gestion GAM IMEN		
Voir affichage		Programmation web1 SMITI ABIR			

Extrait du Règlement des Examens :

1. Il est obligatoire de présenter la CIN et l' Attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;
3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn ;
4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.

DEVOIR surveillé2 : Programmation web1

2^{ème} L.IG

<i>Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Groupe</i>	<i>Salle</i>
MERCREDI 15/12/2021	12H15	1	B2
		2	B2
	14H00	3	B2
JEUDI 16/12/2021	12H15	6	B2
	14H00	5	B2
	16H00	4	B2

Extrait du Règlement des Examens :

- 1. Il est obligatoire de présenter la CIN et l' Attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- 2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- 3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn ;**
- 4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

Calendrier des Devoirs Surveillés2
du 1^{er} semestre
3^{EME} ANNEE LICENCE

		3^{eme} Année E-Business
MERCREDI 15/12/2021	09h00 à 10h00	Langage de programmation évolué BI Kooli anis
	11h00 à 12h00	Laws and Ethics of IT GAMMAR Sarra
JEUDI 16/12/2021	09h00 à 10h00	Techniques de Référencement WEB TAKYA KARIMA
	11h00 à 12h00	Business de communication(anglais) GHARBI SALWA
	13h00 à 14h00	Paiement électronique CHAMMAKHI HANENE

Extrait du Règlement des Examens :

- 1. Il est obligatoire de présenter la CIN et l' Attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- 2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- 3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- 4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

Calendrier des Devoirs Surveillés2
du 1^{er} semestre
3^{EME} ANNEE LICENCE

	3 ^{eme} Année MFBA	3 ^{eme} Année IEF	3 ^{eme} Année APE	3 ^{eme} Année Business Economics
Voir affichage	Etudes de cas dans la spécialité Monnaie Fiance Banque Assurance JEDDI HELA	Etudes de cas dans la spécialité Ingénierie économique et statistiques FARHOUD HAJER	Etudes de cas dans la spécialité APE GHRIBI DHOUHA	Etudes de cas dans la spécialité Business Economics Ayari Zahida

	3 ^{eme} Année Finance	3 ^{eme} Année Comptabilité	3 ^{eme} Année Marketing	3 ^{eme} Année Management	3 ^{eme} Année GRH
Voir affichage	Etudes de cas en Finance TALBI LOTFI	Etudes de cas en Comptabilité BACCOURI MOUNA	Etudes de cas en Marketing BEN OSMAN HAMDI	Etudes de cas en Management FERCHOU BOUTHINA	Etudes de cas en GRH ZAIRI BOCHRA

Extrait du Règlement des Examens :

1. Il est obligatoire de présenter la CIN et l' Attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;
3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn ;
4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.

DEVOIR surveillé2 : Etudes de cas
3^{ème} ANNEE

<i>Date</i>	<i>Filière</i>	<i>Horaire</i>	<i>Groupe</i>	<i>Salle</i>
JEUDI 16/12/2021	3^{ème} Année MFBA	12H00	1	1.8
		14H00	2	1.8
		15H30	3	1.8
	3^{ème} Année APE	11H00	1	2C
	3^{ème} Année IEF	14H00	1	1.10
	3^{ème} Année Business Economics	12H00	1	1.10
	3^{ème} Année Finance	12H00	1	1.4
			2	1.5
		14H00	3	1.5
			4	1.4
	3^{ème} Année Comptabilité	12H00	1	1.14
		13H00	2	1.14
	3^{ème} Année Marketing	12H00	1	1.12
		13H00	2	1.12
	3^{ème} Année Management	12H30	1	A2
			2	A2
	3^{ème} Année GRH	15H30	1	A2

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l' Attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas la CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;**
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;**
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn ;**
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**